FONDS DE DOTATION SEMER L'ESPERANCE
79300 BOISME
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

BLV ASSOCIÉS

Grégory BESNARD
Pierre-Yves COLLET
Xavier LEBRETON
Emmanuel LORANT

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

FONDS DE DOTATION SEMER L'ESPERANCE
4 PUYRAJOUX
79300 BOISME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2025

Au Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION SEMER L'ESPERANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui comportent 15 pages.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotations à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider Le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes, le 31 juillet 2026

Pour BLV ASSOCIES RENNES
Commissaire aux Comptes

Grégory BESNARD

Exercice Du 01/01/2025

Au 31/12/2025

BILAN

ACTIF	Exercice : 2 025 BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	Durée : 12 Mois Exerc. : 2 024 NET	12 Mois % ACTIF
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels						
Droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**556 668**	**25 220**	**531 449**	**62**	**523 390**	**62**
Terrains	56 919		56 919		56 919	
Constructions	137 738	21 108	116 630		115 808	
Instal. techniques, mat. et out. ind.	3 448	2 532	916		1 639	
Autres immobilisations corporelles	4 619	1 580	3 038		3 448	
Immobilisations corporelles en cours	353 945		353 945		345 577	
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL I	**556 668**	**25 220**	**531 449**	**62**	**523 390**	**62**
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières et approvisionnements						
En-cours de productions						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / COMMANDES						
CREANCES	**108 896**		**108 896**	**13**	**225 753**	**27**
Créances clients, usagers et comptes rattachés	120		120			
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	108 776		108 776		225 753	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE						
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS						
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET JETONS DETENUS						
DISPONIBILITES	**220 372**		**220 372**	**26**	**98 780**	**12**
TOTAL II	**329 268**		**329 268**	**38**	**324 533**	**38**
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecarts de converstion et différences d'évaluation Actif V						
TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V)	**885 936**	**25 220**	**860 716**	**100**	**847 924**	**100**

CERFRANCE

BILAN

Exercice Du 01/01/2025

Au 31/12/2025

PASSIF	Exercice : 2025 Durée: 12 Mois	% PASSIF	Exercice : 2024 Durée: 12 Mois	% PASSIF
FONDS PROPRES				
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE	**510 000**	**59**	**510 000**	**60**
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires	510 000		510 000	
ECARTS DE REEVALUATION				
RESERVES				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
REPORT A NOUVEAU	**142 221**	**17**	**10 459**	**1**
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	**5 239**	**1**	**131 763**	**16**
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	**657 460**	**76**	**652 221**	**77**
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES	**826**		**134**	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
TOTAL I	**658 286**	**76**	**652 355**	**77**
FONDS REPORTES ET DEDIES				
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS OU DONATIONS				
FONDS DEDIES	**151 363**	**18**	**128 501**	**15**
TOTAL II	**151 363**	**18**	**128 501**	**15**
PROVISIONS				
PROVISIONS POUR RISQUES				
PROVISIONS POUR CHARGES				
TOTAL III				
DETTES				
EMPRUNTS OBLIGATOIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**46 909**	**5**	**49 294**	**6**
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
AVANCES, ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	**405**		**1 960**	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	**2 100**		**14 581**	**2**
DETTES DES LEGS OU DONATIONS				**2**
DETTE FISCALES ET SOCIALES	**1 654**		**1 232**	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES				
AUTRES DETTES				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
TOTAL IV	**51 068**	**6**	**67 067**	**8**
ECARTS DE CONVERSION PASSIF V				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**860 716**		**847 924**	**100**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice Du 01/01/2025
Au 31/12/2025

RUBRIQUES	Exerc.: 2 025 *12 mois*	Exerc.: 2 024 *12 mois*
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Cotisations		
Ventes de marchandises		
dont vente de dons en nature		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service	15 699	16 870
dont parrainages		
Ventes de services annexes	661	1 567
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	6 308	4 412
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	43 470	40 725
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		14 712
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisation des fonds dédiés	13 609	7 893
Autres produits	31	
TOTAL 1	**79 778**	**86 178**
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achat de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	15 093	26 716
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 026	5 735
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 191	7 728
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	43 470	40 725
Autres charges		
TOTAL II	**73 780**	**80 904**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**5 998**	**5 274**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice Du 01/01/2025

Au 31/12/2025

RUBRIQUES	Exerc.: 2 025 12 mois	Exerc.: 2 024 12 mois
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 806	454
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III	**1 806**	**454**
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	911	819
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**911**	**819**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**895**	**- 366**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II +III -IV)	**6 893**	**4 909**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		**211 343**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		**83 257**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**128 086**
Participations des Salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**1 654**	**1 232**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**81 584**	**297 975**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**76 346**	**166 213**
EXCEDENT OU DEFICIT	**5 239**	**131 763**
PRODUITS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	1 377	217
TOTAL	**1 377**	**217**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à dispositions gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 377	217
TOTAL	**1 377**	**217**

I. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Objet social :

Le fonds de dotation a pour objet de recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre irrévocable et gratuit, pour affecter les revenus de cette capitalisation au financement et à la réalisation d'une ou plusieurs missions d'intérêt général mises en œuvre directement par lui ou par d'autres organismes sans but lucratif.

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'acquisition, la rénovation et la mise à disposition du patrimoine mobilier et immobilier nécessaire pour la création d'un village intergénérationnel

- Moyen mis en œuvre

Mise à disposition d'un ensemble immeuble par la compagnie des filles de la charité de SAINT VINCENT DE PAUL

II. FAITS MARQUANTS ET SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'association présente les caractéristiques suivantes :

Total du Bilan :	860 716 €
Chiffre d'affaires :	16 360 €
Résultat :	5 239 €

L'exercice couvre la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes

- Réparations des toitures suite aux intempéries de grêles en juillet 2024 sont toujours en cours
- Continuité du projet logis Teresa

III. REGLES ET METHODES COMPTABLES

A. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence et conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 26 décembre 2016, et du règlement n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant plusieurs règlements de l'ANC, en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, dont le règlement de l'ANC n°2018-06.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance de l'exercice ;
- changement de méthode et application du nouveau règlement comptable n°2022-06

Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement ANC 2022-06, les changements majeurs concernent le compte de résultat, à savoir :

- La suppression de la technique du transfert de charges,
- La nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Les comptes annuels de l'exercice précédent n'ont pas été modifiés, en conséquence :

- Le poste transfert de charges de l'exercice précédent sera présenté avec les reprises de provisions,

Les produits et charges exceptionnels demeurent en résultat exceptionnel y compris les cessions d'immobilisations.

Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement ANC 2022-06, les changements majeurs concernent le compte de résultat, à savoir :

- La suppression de la technique du transfert de charges,
- La nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Les comptes annuels de l'exercice précédent n'ont pas été modifiés, en conséquence :

- Le poste transfert de charges de l'exercice précédent sera présenté avec les reprises de provisions,
  Les produits et charges exceptionnels demeurent en résultat exceptionnel y compris les cessions d'immobilisations.

Les méthodes de quantification et de valorisation retenues :

- Un bien reçu à titre gratuit est estimé à la valeur vénale, en correspondance au prix du marché à des conditions normales
- Les contributions au travail sont évaluées en fonction des fiches de suivi de temps par bénévole. Ce temps est valorisé à un taux horaire, charges sociales et fiscales incluses, correspondant à la rémunération prévue pour la qualification de la personne concernée selon la convention collective ou la grille des salaires la plus proche de l'emploi exercé (selon le montant qu'aurait coûté une personne normalement rémunérée en fonction de sa compétence et du poste occupé).
- Les contributions en services rendus sont estimées au prix du marché

La méthode de base, retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

B. Mode et Méthode d'évaluation

1. Immobilisations corporelles

Si un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des utilisations différentes ou procurent des avantages économiques à l'entreprise selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.
Sur ces bases, une analyse des éléments constitutifs des biens immobilisés a été menée. Ce travail a amené à constater que les immobilisations corporelles détenues par l'entreprise ne pourraient pas être décomposées, soit du fait de leur caractère d'immobilisations complexes spécialisées correspondant à des éléments qui, bien que séparables par nature, sont techniquement liées par leur fonctionnement, soit par le caractère non significatif des composants identifiés.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées généralement admises suivant les durées habituelles admises par la profession.

Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Constructions sur sol d'autrui	10-20-25 ans
- A.A.I. des constructions sur sol d'autrui	5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
- Agencement de matériel	5 à 10 ans
- AAI divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 - 5 ans
- Matériel de bureau informatique	3 et 5 ans
- Mobilier de bureau	5 et 10 ans

2. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement et autres immobilisations incorporelles

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est, le cas échéant, constituée pour tenir compte de la valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

3. Stocks et encours

- Stocks de matières premières : ils sont évalués suivant la méthode premier entré / premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu, sauf écart significatif.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués suivant la méthode premier entré / premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu, sauf écart significatif.
- Stocks de produits fabriqués et en cours : ils sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

4. Créances et Dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

IV. NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

A. Information sur les fonds propres

Art. 431-5 règlement comptable ANC n°2018-06

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droits de reprise	0				0
Fonds propres avec droits de reprise	510000				510000
Ecarts de réévaluation	0		0	0	0
Réserves	0				0
Report à nouveau	10459				10459
Excédent ou déficit de l'exercice	131762	-131762	5239	0	5239
Situation nette	652221	-131762	5239	0	525698
Fonds propres consomptibles	134		23000	22174	826
Subventions d'investissement nettes	0		0	0	0
Provisions réglementées	0		0	0	0
TOTAL	**652355**	**-131762**	**28239**	**22174**	**526524**

B. Tableau de variation des fonds dédiés

Art. 431-6 règlement comptable ANC n°2018-06

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Projet A							
Projet B							
.....							
Contributions financières d'autres organismes							
Projet A							
Projet B							
.....							
Ressources liées à la générosité du public							
Projet A	128501		13609		36470	151362	
Projet B							
TOTAL	128501		13609		36470	151362	

C. Provisions inscrites au bilan

Objet de la provision	Dépréciation des Titres	Dépréciation des stocks	Dépréciation des comptes clients	Pour litiges	
Argumentation de la provision			Fonction des risques de non recouvrement		
Exercice 01/01/2025 au 31/12/2025					
Début					
Dotations					
Reprises					
Fin					
Exercice 01/01/2024 au 31/12/2024					
Début					
Dotations					
Reprises					
Fin					
Exercice 01/01/2023 au 31/12/2023					
Début					
Dotations					
Reprises					
Fin					

D. Actif immobilisé et amortissements

1. Immobilisations

Valeurs brutes	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Immobilisations Incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles	539 419	17 250	0	556 668
Immobilisations Financières	0	0	0	0
TOTAUX	**539 419**	**17 250**	**0**	**556 668**

2. Amortissements

Valeurs brutes	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Immobilisations Incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles	16 028	9 191	0	25 220
TOTAUX	**16 028**	**9 191**	**0**	**25 220**

E. Echéances des créances et des dettes

1. Créances

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux et litigieux			
Autres créances clients	120	120	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	108 776	108 776	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
TOTAUX	**108 896**	**108 896**	

2. Dettes

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligatoires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an l'origine	46 909	2 488	10 185	34 236
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 100	2 100		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat – Impôts sur les bénéfices	1 654	1 654		
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat – Obligations cautionnées				
Etat – Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
TOTAUX	**50 663**	**6 242**	**10 185**	**34 236**

F. Comptes de régularisation Actif et Passif

1. Les charges à payer inscrites dans les comptes de passif sont composées de :

- Les emprunts et dettes financières 60 €
- Fournisseurs : factures non parvenues 2 100 €
- Clients : Avoirs à établir : 0 €
- Les dettes fiscales et sociales 0 €

2. Les produits à recevoir inscrits dans les comptes d'actif sont composés de :

- Clients : factures à établir 120 €
- Fournisseurs : Avoirs à recevoir 0 €
- Les créances fiscales et sociales 0 €
- Autres créances 0 €

3. Les charges constatées d'avance s'élèvent à *0* €.

Elles sont principalement constituées des loyers, assurances, publicités, abonnements versés d'avance, en conséquence les montants seront comptabilisés en charges au cours de l'exercice suivant.

4. Les produits constatés d'avance s'élèvent à *0* €.

Ils sont essentiellement constitués de produits perçus d'avance, en conséquence les montants seront comptabilisés en produits au cours de l'exercice suivant.

G. Informations sur le compte de résultat

1. Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations

Art. 142-1 règlement comptable ANC n°2018-06.
Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

V. Informations relatives aux engagements et autres informations

A. Dettes garanties par sûretés réelles

- Hypothèque
  Sur les biens et droits immobiliers sis à SEGUS, 65100 Chemin Debat NOGUES
  capital restant dû au 31/12/2025 = 46 849 €
- Nantissement (gage) Neant

B. Engagements financiers

- Avals, cautions et garanties Neant
- Autres engagements reçus Neant

C. Garanties d'actif ou de passif

néant

D. Clauses de retour à meilleures fortunes

néant

E. Créances cédées non échues (dont les effets de commerce escomptés non échus)

Montant ou néant

F. Détermination de l'impôt

	31/12/2025
RESULTAT COMPTABLE	5238
Réintégrations	
...	
...	
Déductions	
...	
...	
RESULTAT FISCAL	**6892**
IS BRUT	**1654**

G. Honoraires de commissariat aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) certifiant les comptes		
	CAC 1	CAC 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2100€	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)		
Honoriares afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	2100€	

(*) pour les missions prévues à l'article L821-54 II du code de commerce

H. Compte de résultat par origine et destination (CROD)

	Exercice N		Exercice N-1	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat *- Dons manuels* *- Legs, donations et assurances-vie* *- Mécénat*	*43470*	*43470*	*40725*	*40725*
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	*24505*	0	*249357*	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	*13609*	*13609*	*7893*	*7893*
TOTAL	**81584**	**57079**	**53686**	**33235**

CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France *- Actions réalisées par l'organisme* *- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France*	*18583*	*14515*	*29399*	*5866*
1.2 Réalisées à l'étranger				

- Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	*3447*	*0*	*3870*	*0*
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	*9191*	*2027*	*7728*	*2027*
5- IMPÔT SUR LES BENEFICES	*1654*		*1232*	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	*43470*	*43470*	*40725*	*40725*
7- VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES			*83257*	*0*
7.1 Autres produits liés à la générosité du public				
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public				
TOTAL	**76345**	**60012**	**166211**	**48618**
EXCEDENT OU DEFICIT	**5239**	0	**131764**	**0**

	Exercice N		Exercice N-1	
B- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**1377**			
3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	**1377**			

CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS				

VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1377			
TOTAL	1377			